الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة الصناعة الصيدلانية

MINISTERE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

AGENCE NATIONALE DES PRODUITS
PHARMACEUTIQUES
A.N.P.P



كالة الوطنية للمواد الصيدلانية

N° 4 5 /MIP/ANPP/DG/NOTE/2025

Alger, le 2 0 0 CT 2025

NOTE D'INFORMATION

Dans le cadre de l'élaboration de la ligne directrice relative aux exigences des études de bioéquivalence et d'équivalence thérapeutique et du guide des études d'équivalence thérapeutique pour les médicaments inhalés par voie orale, des versions draft ainsi que les formulaires de recueil des commentaires sont disponibles sur le site web de l'ANPP jusqu'au 03/11/2025. Nous invitons l'ensemble des parties intéressées à les consulter via le lien suivant :

https://anpp.dz/lignes-directrices-direction-vtvi/

Les formulaires cités plus haut, une fois renseignés, devront être transmis à l'adresse e-mail ci-dessous :

direction_veille_technique@anpp.dz

Votre avis est essentiel, et participe à l'amélioration continue de notre cadre règlementaire au service de la santé publique